

Jeunes en recherche
de maître d'apprentissage



SECTEUR DE RECHERCHE (et 15 kms alentours)	Peintre	Maçon	Plombier/chauffagiste	Electricien	Charpentier	Menuisier
AIRE SUR L'ADOUR				1		
BISCARROSSE				1		2
CASTETS		1				
DAX / St PAUL LES DAX	2	3	5	2	2	1
GRENADE/ADOUR		1				
HAGETMAU			1	3		
MONT DE MARSAN	9	2	5	6	1	
MONTFORT EN CHALOSSE / MUGRON					1	
MORCENX	1	1	1			
ROQUEFORT		1				1
SABRES			1	1		
SAINT SEVER			1			
SAINT VINCENT DE TYROSSE			4			1
TARNOS / BAB	1	1		1		
VILLENEUVE DE MARSAN	1					
AMOU	1					
<i>Toutes les LANDES</i>			1	1		

Procédure pour la demande de contrat d'apprentissage

1. Signalez-vous auprès du CFA : 05 58 07 98 37
2. Contactez le service apprentissage de votre Chambre Consulaire pour la demande de questionnaire préalable et si nécessaire la demande d'habilitation :

- ✓ Chambre de Métiers : 05 58 05 81 73
- ✓ Chambre du commerce : 05 58 05 44 53

Vous devrez, à la demande de ce service, compléter le questionnaire préalable, y joindre les justificatifs demandés et prendre rendez-vous avec la médecine du travail pour votre futur apprenti.

Si votre dossier est retourné complet au service apprentissage, ce dernier pourra vous envoyer le contrat définitif à cosigner avec l'apprenti et ses représentants légaux.

3. A réception du contrat d'apprentissage signé, votre apprenti sera inscrit au CFA, qui pourra vous envoyer le planning des stages en entreprise